

0312686B
ACADEMIE DE TOULOUSE
LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
31703 BLAGNAC CEDEX
Tel : 0534364240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/11/2018

Réuni le : 27/11/2018

Sous la présidence de : Pierre Donnadieu

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LONDRES , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

LONDRES: VOYAGE PÉDAGOGIQUE FACULTATIF A LONDRES prévu pour 24 élèves de l'enseignement professionnel et 2 accompagnateurs au mois d'avril ou de mai 2019. Le budget prévisionnel du voyage s'élève à 12480€ et prévoit une participation par famille de 200€, une participation de la taxe d'apprentissage de 5408€, de l'établissement de 400€ et un don de la maison des lycéens correspondant à 15% du budget total soit 1872€. Un contrat avec un voyageur restant à déterminer fera l'objet d'un vote lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BIEN_20182019_23_0312686B_181130082334

0310094J

ACADEMIE DE TOULOUSE
RECTORAT ACADEMIE DE TOULOUSE
75 RUE SAINT ROCH
31077 TOULOUSE CEDEX 4

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires LONDRES: VOYAGE PÉDA

Etablissement émetteur de l'acte : LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY-0312686B

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 23

Année scolaire : 2018-2019

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

VOYAGE PEDAGOGIQUE FACULTATIF A LONDRES

Dates : 2019

Eleves concernés : élèves enseignement professionnel soit 24 élèves et 2 accompagnateurs

Responsable du voyage : M. Jamet

RECETTES		DEPENSES	
Familles (24 élèves)	4 800,00 €	Voyagiste (transports, hébergements, repas, visites)	12 480,00 €
<i>Participation de 200€/élève</i>			
MDL 15% dépenses	1 872,00 €		
Etablissement	400,00 €		
TA	5 408,00 €		
TOTAL	12 480,00 €		12 480,00 €
solde	0,00 €		

Soumis au vote du Conseil d'administration en date du 27/11/2018